

2025/



## DÉPARTEMENT DE L'ESSONNE VILLE DE RIS-ORANGIS

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### DÉLIBÉRATION N°2025/205

**Objet : Autorisation de signature de la Convention de partenariat pour la mise en place d'une programmation de promotion de la santé en faveur de la lutte contre le cancer du sein, et approbation du règlement de la Course Rose**

#### Séance du mercredi 25 juin 2025

L'an deux mille vingt-cinq, le 25 juin, à 18 h 30, les membres composant le Conseil municipal de Ris-Orangis, régulièrement convoqués par courrier en date du jeudi 19 juin 2025, se sont réunis au nombre de 23, dans la salle Emile Gagneux, 60 rue Albert-Rémy, sous la présidence de Monsieur Stéphane Raffalli, Maire, Conseiller départemental de l'Essonne.

Nombre de membres

En exercice : 35

Présents à la

séance : 23

Excusés

représentés : 8

Absents : 4

NB : Les points 28 et 29 ont été présentés avant le point n°6 inscrit à l'ordre du jour

<sup>1</sup> Arrivée à 18h34 avant le vote du point n°1

<sup>2</sup> Arrivée à 18h39 avant le vote du point n°1

<sup>3</sup> Arrivé à 18h51 avant le vote du point n°1

<sup>4</sup> A quitté la séance à 19h10 après le vote du point 5

<sup>5</sup> A quitté la séance à 19h21 avant le vote du point n°6 après avoir pris part au vote des points 28 et 29 et en confiant son pouvoir à S. Mercieca pour la suite

<sup>6</sup> A quitté la séance à 19h55 en confiant son pouvoir à K. Basseg au cours de la présentation du point n°9

<sup>7</sup> A quitté la séance à 20h10 en confiant son pouvoir à N. Siana avant le vote du point n°11

Hôtel de Ville  
Place du Général-de-Gaulle  
91130 Ris-Orangis  
T. 01 69 02 52 52  
F. 01 69 02 52 53  
Contact@ville-ris-orangis.fr

**Étaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :**

Stéphane Raffalli, Gilles Melin, Aurélie Monfils, Marcus M'Boudou, Kykie Basseg, Souad Medani, Fabrice Deraedt<sup>6</sup>, Véronique Gauthier, Serge Mercieca, Siegfried Van Waerbeke<sup>5</sup>, Noureddine Siana, Josiane Berrebi, Denise Poezevara, Omar Abbazi<sup>7</sup>, Valérie Marion<sup>2</sup>, Jean-Paul Monteiro Teixeira, Dounia Lebik<sup>1</sup>, Christian Amar Henni<sup>3</sup>, Christine Tisserand, Claude Stillen<sup>4</sup>, Pierrick Brousseau Erick Couturier, Yvrose Jameau

**Excusés représentés :**

Annabelle Mallet à Gilles Melin, Sémitra Le Querec à Stéphane Raffalli, Claudine Cordes à Marcus M'Boudou, Sylvie Deforges à Véronique Gauthier, Nejla Toptas à Aurélie Monfils, Jérémie Kawouk à Souad Medani, José Peres à Christian Amar Henni, Laurent Stillen à Christine Tisserand,

**Absents :**

Sandanakichenin Djanarthany, Sofiane Seridji, Nicolas Fené, Séverin Yapo

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement, en exécution de l'article L 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

2025/

---

Ville de  
Ris-Orangis  
Conseil municipal du  
25 juin 2025  
DÉLIBÉRATION  
N°2025/205

**Objet : Autorisation de signature de la Convention de partenariat pour la mise en place d'une programmation de promotion de la santé en faveur de la lutte contre le cancer du sein, et approbation du règlement de la Course Rose**

Atelier Santé Ville

**LE CONSEIL,**

**SUR** proposition de Madame Josiane BERREBI, Adjointe au Maire chargée des Retraités et de la Santé,

**VU** le Code Général des Collectivités Territoriales,

**VU** la délibération n°2024/341 du Conseil municipal du 16 décembre 2024 fixant les tarifs des prestations municipales pour l'année 2024 et notamment le montant de la participation à la course Octobre Rose à 1 euro par participant, à partir de 12 ans,

**VU** l'avis favorable du Bureau municipal,

**VU** l'avis de la commission Solidarités et Modernisation du service public en date du 17 juin 2025,

**CONSIDERANT** la nécessité de mettre en place des actions de promotion de la santé à destination de la population dans le cadre des actions menées par l'Atelier Santé de la Ville de Ris-Orangis,

**CONSIDERANT** la forte proportion de renoncement au dépistage du cancer du sein, notamment chez les femmes résidant en Quartier Prioritaire de la Ville,

**CONSIDERANT** la campagne nationale de prévention du cancer du sein dénommée « Octobre Rose »,

**CONSIDERANT** l'intérêt de proposer, aux administrés de tous âges et de tous quartiers, une diversité d'actions de sensibilisation promouvant les modalités de dépistages du cancer du sein, les comportements protecteurs face au cancer, mais aussi les structures ressources dans l'accompagnement des malades,

**APRÈS DÉLIBÉRATION**

**APPROUVE** les termes de la convention de partenariat entre la Ligue contre le Cancer – Comité de l'Essonne, l'Union Sportive de Ris-Orangis (USRO), la Clinique Pasteur, le Groupe Hospitalier « Les Cheminots » et la Ville de Ris-Orangis conclue dans le cadre de la mise en œuvre de la programmation de promotion de la santé pour Octobre organisée par l'Atelier Santé Ville (ASV).

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer ladite convention.

2025/

**PRECISE** que la Ville de Ris-Orangis et la Ligue contre le Cancer procèderont respectivement à l'enregistrement des inscriptions des participants à la course et à l'encaissement.

**RAPPELLE** qu'une régie de recettes a été constituée avec une régie de recette municipale.

**PRECISE** que l'ensemble des recettes provenant des inscriptions pour la Course sont destinées à l'association La Ligue contre le Cancer – Comité de l'Essonne dont le siège social se situe au Centre Hospitalier de Bligny, 91640 Briis-sous-Forges.

**PRECISE** que les recettes encaissées par la Ville au titre des inscriptions seront reversées à l'association La Ligue contre le Cancer – Comité de l'Essonne.

**APPROUVE** le règlement de la course d'Octobre Rose prévue le dimanche 12 octobre 2025, annexé à la présente délibération.

**APPROUVE ET AUTORISE** le partenariat avec le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de l'Ile-de-France (CRCDC IDF), l'Agence Régionale de Santé (ARS Ile-de-France), la Communauté de Professionnels Territoriale de Santé (CPTS Centre Essonne), la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM), la Clinique Pasteur et le Centre d'Imagerie Médicale 91 pour la journée de dépistage du 9 octobre 2025.

**APPROUVE ET AUTORISE** le partenariat entre le Centre Régional de Coordination des Dépistages des Cancers de l'Ile-de-France (CRCDC IDF), l'Agence Régionale de Santé (ARS Ile-de-France), la Communauté de Professionnels Territoriale de Santé (CPTS Centre Essonne), la Clinique Pasteur et le Centre d'Imagerie Médicale 91 pour les ateliers de prévention du 6 novembre 2025.

**AUTORISE** Monsieur le Maire à signer tout document en lien avec l'opération « Octobre Rose » de 2025.

Le Maire certifie sous sa responsabilité

Le caractère exécutoire de cet acte :

Transmis en Préfecture  
le : 01 JUIL. 2025  
Publié le : 03 JUIL. 2025

Notifié le :

La présente décision peut faire l'objet d'un recours

Devant le Tribunal Administratif de Versailles

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication et de sa notification.

ADOpte A L'UNANIMITE

Pour expédition conforme  
Stéphane Raffalli  
Maire de Ris-Orangis  
Conseiller départemental de l'Essonne

Signé électroniquement par :

STEPHANE RAFFALLI

Le 01/07/2025 à 15:08

